



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-INT-724

Déposé le : 20.06.17

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

**Pourquoi la commune de Château-d'Oex ne peut-elle obtenir l'appui des autorités cantonales pour maintenir un site (Les Monts-Chevreuil) pour pratiquer le ski alpin et le ski de randonnée ?**

## Texte déposé

Dans le cadre des multiples études du dossier «Alpes 2020 » le rapport Furger a mis en exergue le fait qu'il fallait, pour Château d'Oex, se concentrer sur le site des Monts-Chevreuil. La décision du récent retrait du soutien financier municipal pour un projet sur le site de la Brayé confirme le contenu du rapport,

Il n'est pas inutile de rappeler que le site des Monts-Chevreuil a été équipé d'une seule section de ski-lift inaugurée en 1945. Le capital social de CHF 250'000.- avait été entièrement souscrit en 1944, puis complété en 1977, soit au total CHF 500'000.- sans le soutien des pouvoirs publics.

En 1970, les installations ont été rénovées et un PPA des pistes de ski a été approuvé en février 1971 par le Conseil d'Etat. Depuis, le PPA a été modifié et approuvé le 18 décembre 1987. Il est toujours en vigueur.

De plus, il faut préciser clairement que le PPA cantonal 292 A qui délimite le site marécageux du col des Mosses - La Lécherette n'est en aucune manière affecté par les mesures proposées pour une révision des installations.

Il est à noter encore que le non aboutissement sur le plan cantonal du projet de télésiège des Monts-Chevreuil a conduit le Groupement pour la réhabilitation des Monts-Chevreuil à proposer depuis plusieurs mois déjà, de réviser l'ensemble des installations existantes pour obtenir les autorisations d'exploiter. Le montant global maximum devisé par les professionnels s'élève à CHF 1'413'348.- Des économies sont possibles lors de la mise en œuvre des travaux.

Dans le futur, un enneigement mécanique sera certainement nécessaire pour les parcelles inférieures et moyennes (alt. env. 1'450 m) pour pratiquer le ski. Toutefois, les situations hivernales fort diverses ont largement démontré que le secteur supérieur, composé de prairies, avait, chaque année, une couverture neigeuse suffisante, sans enneigement mécanique.

Enfin, il faut relever que la commune de Château d'Oex héberge trois écoles à la montagne (Jussy, Vevy et Lausanne) et que le maintien d'apprentissage du ski et de son enseignement mérite une réflexion importante.

Dès lors, afin que les citoyennes et citoyens du Pays d'Enhaut puissent se prononcer en toute connaissance de cause sur le maintien du ski alpin à Château d'Oex, les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat :

- 1- A-t-il un plan pour le maintien du ski alpin à Château-d'Oex ?
- 2- Si oui, autorise-t-il le parc ludique et d'enneigement d'un coût total de CHF 3'240'00.- qui a été proposé par lui, soit aussi utilisé pour les révisions nécessaires des installations et partiellement l'enneigement ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer


Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Albert CHAPALAY député

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

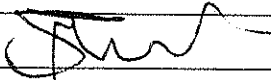
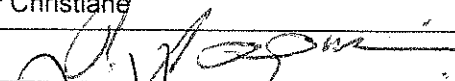
Signature(s) :



Signature :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques 	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain 
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe 	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Genton Jean-Marc 
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Blanc Mathieu 	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard 	Debluë François	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe 
Buffat Marc-Olivier 	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-François 	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Chapalay Albert 	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chappuis Laurent 	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Chevalley Christine	Dupontet Aline	Jaquier Rémy 
Chevalley Jean-Rémy 	Durusse! José	Jobin Philippe 
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf 

## Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice 	Sansonnens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe 	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian 	Pahud Yvan 	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric 
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie 
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rau Michel 	Thuillard Jean-François 
Mattenberger Nicolas	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette 	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain 
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre 
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette 	Vuillemin Philippe 
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel 	Wyssa Claudine 
Mossi Michèle	Rydlo Alexandre	Züger Eric